



## CRITERES DE SELECTION

Thème	Critère
<b>L'expérience avec accompagnement doit...</b>	
... être accompagnée par un hôte local	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience implique une interaction personnelle avec un hôte local.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'hôte local est compétent dans son domaine et accueille les touristes avec chaleur et convivialité (accès aux réactions des clients le cas échéant et/ou indication de 2 ou 3 références avec coordonnées).</li> <li>▪ L'hôte se porte garant de la sécurité de ses invités.</li> </ul>
... être particulière et authentique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience est originale et se caractérise par quelque chose de particulier, de fascinant (pas de visites guidées banales, pas de simple transmission d'informations et pas de simple apprentissage de compétences).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience permet d'établir un lien spécial avec la région (nature, culture, traditions, gastronomie, histoire, art, science, économie, etc.) et est enracinée sur le plan local.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience ne crée pas d'atteinte supplémentaire à l'environnement.</li> </ul>
... être facile à réserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience est disponible à long terme (au minimum pour une saison).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience se déroule aussi souvent que possible (pas de manifestations ponctuelles).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience est offerte si possible à des petits groupes (max. 20 personnes par groupe) afin de permettre de nouer des contacts personnels.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'expérience peut être réservée par des touristes individuels (pas seulement par des groupes).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le prestataire ou organisateur de l'expérience est joignable par e-mail ou par téléphone pour donner des renseignements et prendre les réservations. S'il n'est pas joignable en personne, il délègue les renseignements à un tiers.</li> </ul>